BOUMERDÈS

Écologistes cherchent soutien

Le débat dans nos régions et nos communes sur le changement climatique et son incidence sur le développement durable reste faible, pour ne pas dire absente.

Dès lors que toute bonne volonté, surtout lorsque celle-ci jouit d'expérience et de compétence, se manifeste, elle trouvera le citoyen, en dépit de ses problèmes socioéconomiques, réceptif aux inquiétudes environnementales. Par sa présence sur le terrain écologique depuis 1989, l'association écologique de Boumerdès AEB est un acquis à la conception d'un développement local durable en harmonie avec la nécessité de la préservation des équilibres écologiques.

C'est dans cette perspective qu'elle prévoit d'organiser les 27 et 28 juin, sous le patronage du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, un séminaire à Boumerdès sur «l'économie d'énergie et sources renouvelables».

Son activisme au sein du bureau exécutif du réseau des ONG regroupées autour de la plate-forme non gouvernementale EuroMed, du Réseau arabe de l'environnement et du développement (READ), de l'Union internationale de la préservation de la nature (UICN) et d'autres organismes non gouvernementaux lui a permis d'acquérir une bonne expérience qui la place en position de manager des séminaires de haut niveau. Cette ONG avait programmé, les 12 et 13 octobre 2010, un séminaire international avec le parrainage du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) portant sur les risques majeurs en Algérie. Mais à chaque fois qu'elle veut réaliser une action, l'association bute sur le problème de financement. Actuellement, son président frappe à toutes les portes pour achever le montage financier pour mener à bien le séminaire sur «l'économie d'énergie et sources renouvelables».

Les responsables de l'AEB espèrent finir leurs préparatifs à temps pour pouvoir donner rendez-vous les 27 et 28 juin aux scientifiques, entrepreneurs, journalistes, hommes politiques, responsables d'institutions et ceux de la société civile et même aux simples citoyens, à la maison de la culture Rachid-Mimouni, pour débattre de l'économie d'énergie, des énergies renouvelables et de l'impératif de développement durable dans notre pays.

Abachi L.

Photo : DR

SECONDE SESSION CRIMINELLE

177 personnes devant les juges

Cent soixante dix-sept personnes seront jugées par le tribunal criminel de Boumerdès lors de la seconde session de l'année judiciaire en cours qui s'ouvrira aujourd'hui. Ces personnes sont impliquées dans 54 affaires criminelles dont 24 liées au terrorisme. Les magistrats examineront 20 cas d'agression et 10 autres se rapportant aux affaires de détournements de deniers publics et de mœurs. 88 prévenus sont en état d'arrestation, 45 bénéficient de la liberté provisoire tandis que 44 inculpés, généralement des islamistes, sont considérés par la justice comme étant en fuite.

A. L.

KHEMIS MILIANA

Une fin de semaine marquée par des feux de récolte

La campagne moisson-battage vient à peine de commencer, avec un léger retard à cause des dernières intempéries, voilà qu'on a déjà enregistré plusieurs feux de récolte.

Un incendie s'est déclaré jeudi dernier dans une zone céréalière située à 2 km au sud de la ville de Khemis Miliana, non loin de l'ex-usine de fabrication de tuyaux en amiante ciment.

Agissant avec célérité, les sapeurs pompiers de l'unité de la Protection civile de Khemis Miliana sont intervenus dès que l'alerte a été donnée et ont pu maîtriser l'incendie. On déplore, quand même, la perte de 4 ha de blé dur mais, par ailleurs, 123 ha ont pu être sauvés.

Vendredi, 5 autres départs de feu ont été signalés, notamment dans les communes de Djendel, Djelida et Zedine qui se sont soldés par la perte de 5 ha de blé, 2 moissonneuses-batteuses ont subi de graves dégâts et 500 bottes de paille sont parties en fumée. Grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers, 40 ha ont échappé aux flammes.

Pourtant, on signalera que la Protection civile a engagé, en collaboration avec les services des directions des forêts et de l'agriculture, dans le cadre du plan de lutte contre les feux de récolte, une campagne de sensibilisation contre les risques d'incendie dans 21 communes sur les 36 que compte la wilaya d'Aïn Defla. Les communes touchées par cette campagne sont considérées comme des zones à haut risque.

Karim O.

ORAN

Les demandeurs de logements dans l'expectative

Depuis quelques semaines, les tensions s'accentuent à Oran autour de l'épineux problème de logement.

Les différents chiffres et programmes destinés à la population oranaise, en matière de réalisation de logements, régulièrement annoncés par les autorités, donnent le tournis, il est vrai. Mais concrètement, il s'agit de données que beaucoup jugent trompeuses comme pour les demandeurs de logements sociaux qui seraient près de 80 000 dans la wilaya.

Ainsi, l'annonce par le wali de l'imminente distribution de quelque 1 400 logements sociaux laisse craindre des réactions incontrôlées d'autant plus que ce quota sera destiné exclusivement aux familles habitant le vieux bâti et qui sont en danger permanent. La faiblesse criante de l'offre de logements sociaux attise cette tension perceptible, et l'annonce d'un quota de 8 000 logements sociaux pour ce quinquennat en cours n'apaisera pas pour autant la colère et l'impatience des citoyens. Et pour mieux comprendre cette situation inextricable, quelques exemples édifiants : la daïra de Bir El Djir doit distribuer sous peu 300 logements sociaux alors que les demandes sont de l'ordre de 15 000 ! A Hassi Ben Okba, une commune à l'est d' Oran, il n'y a que 92 logements sociaux pour 3 000 demandeurs ! Ajoutez à cela les scandales récurrents autour des fameuses listes de bénéficiaires, l'ont peut comprendre dans quel état d'esprit sont plongées les familles à l'heure actuelle, alors que certaines ont un quitus de logement qui remonte aux années 1970.

A côté de cela, la situation n'est guère plus claire concernant les logements promotionnels ou LSP. Les souscripteurs de l'AADL-CNEP-Immo plus de 1 600, ont ces jours derniers protesté dans la rue pour exiger leurs logements qu'ils attentent depuis 10 ans. Il a fallu que la police joue le rôle d'intermédiaire pour calmer les esprits en assurant une entrevue entre responsables et souscripteurs.

Ailleurs à Oran, ce sont d'autres souscripteurs de logements LSP du promoteur Geoprom, qui, eux, ont choisi d'investir les logements sans attendre l'achèvement des travaux de VRD pour lesquels un complément de 100 000 DA leur a été demandé.

Là aussi, ces souscripteurs attendent depuis 10 ans de prendre possession de leurs habitations. L'on comprend mieux l'angoisse et les craintes des responsables d'Oran à la veille des affichages de listes de bénéficiaires.

Fayçal M.

TIZI-OUZOU

Production d'agrégats et de sable des carrières : une activité qui peine à se développer

Malgré la disponibilité de la ressource, la production du sable et d'agrégats `des carrières reste une activité marginale. Sur les treize carrières autorisées, sept sont à l'arrêt pour raison d'opposition des riverains ou des propriétaires de terrains.

Actuellement, la quantité de sable et d'agrégats produite annuellement au niveau des sites autorisés est estimée à 24 144 m³, soit près de 2% de la demande exprimée. Soit des besoins annuels estimés à 2,5 millions de mètres cubes, selon les chiffres de la Direction des mines et de l'industrie.

L'exploitation des capacités existantes permettra de gonfler la production par un apport supplémentaire évalué à 730 000 m³. Pour les participants à la journée d'étude organisée, mercredi dernier, par l'APW, des solutions consensuelles doivent être trouvées pour la levée des contraintes comme les oppositions des citoyens que la DMI qualifie de «farouches» et qui contrarient la réalisation de cet enjeu économique qui se heurte, par ailleurs, à un autre obstacle de taille : l'impératif écologique. En effet, l'article 3 de la loi minière interdit l'exploitation des gisements se trouvant sur des réserves protégées, à l'exemple des sites qui se situent dans le périmètre du PND, Parc national du Djurdjura. Le directeur du PND s'est dit formellement opposé à toute relance ou création de carrières dans le territoire du parc et les zones qui lui sont contiguës.

Dans ce débat d'école qui oppose la raison économique et l'impératif écologique, des participants à la rencontre de l'APW ont suggéré de trouver des terrains consensuels, se trouvant à la périphérie du PND pour la création de carrières d'agrégats. Une option qui, se défend-on, s'impose, pour les mêmes impératifs écologiques, comme une solution alternative à l'extraction sauvage du sable de l'oued Sébaou qui continue à subir les assauts des pilleurs malgré les arrêtés d'interdiction pris par le wali et le gouvernement.

Un véritable jeu de massacre que dénonce la commission de l'aménagement du territoire de l'APW. «Le lit de l'oued est complètement défiguré, la nappe phréatique est sérieusement menacée par les rejets polluants.

Le Sébaou reçoit 80% des rejets domestiques provenant de quinze communes de la wilaya avec une seule station d'épuration opérationnelle», dit le rapport de la commission de l'aménagement du territoire de l'APW dont le président s'étonne que les voleurs de sable agissent en toute impunité.

«Le pillage continue en toute impunité et le plus frappant est que la grande quantité volée va vers d'autres wilayas.» Une interrogation émise par d'autres orateurs étonnés de voir des colonnes de camions chargés de sable sortir des sablières de Tadmaït pour se diriger vers d'autres wilayas, sans être arrêtés par les gendarmes.

Les mêmes intervenants n'étaient pas convaincus par la réponse du représentant du wali à cette rencontre qui expliquera que l'imprécision des limites géographiques entre le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou et celui de Boumerdès au niveau de cette zone profite à ce genre d'activité, ajoutant qu'une décision importante a été prise pour lancer dans les prochains jours une opération coup-de-poing contre les extracteurs illicites de sable.

Une étonnante «révélation» du représentant du wali. Il faut exécuter les arrêtés et les décrets pris dans le cadre de la préservation de l'oued Sébaou. Interdire l'extraction du sable est la seule solution pour arrêter le massacre écologique, selon le président de la commission de l'aménagement du territoire de l'APW.

S. A. M.